

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2025	TARIFS 2026	DATE D'EFFET	ACTE
<b>OCCUPATION DU DOMAINE</b>					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés				A compter du 01/01/2026	Délibération n° I-17 du 15 décembre 2025
<b>INSTALLATION TELERELEVE EAU POTABLE</b>					
Passerelle ou concentrateur permettant de collecter les données des répéteurs et de les transmettre dans une base de données	€/équipement/an	150,00 €	150,00 €		
Bridge ou répéteur permettant d'assurer les liaisons radio	€/équipement/an	5,00 €	5,00 €		
<b>INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAI SUR TERRAIN NU</b>					
Installation d'une antenne relai (stations radio-électriques tels que les antennes, pylônes de téléphonie mobile, armoire technique nécessaires au fonctionnement de l'antenne, clôture, etc)	€/équipement/an	7 500,00 €	7 500,00 €		
<b>PASSAGE DE FIBRE</b>					
Location, pour le droit de passage de la fibre dans les fourreaux de Cholet					
Agglomération situés en zone économique	ml/an	0,19 €	0,19 €		